



## COMMUNIQUÉ DU MAIRE

Mardi 10 juin 2014

Dans la soirée du samedi 7 juin, un incendie s'est déclaré au 4 rue Prévost / 16 rue des Postes à Aubervilliers. Le maire Pascal Beudet accompagné de ses adjoints se sont rendus sur les lieux quelques heures après le drame.

Le soir même, tous les occupants du bâtiment C et D ont été immédiatement pris en charge par la ville.

Certaines familles ont pu être hébergées provisoirement par des proches. Pour les autres, la ville a mis à disposition, en urgence, le gymnase Manouchian où un dispositif humanitaire assuré par la Croix Rouge a été installé. Des approvisionnements en eau, des repas, des lits et couvertures, des vêtements, une assistance médicale et psychologique permettent d'apporter l'aide nécessaire aux sinistrés.

Les services municipaux sont présents en permanence et les élus se relaient pour apporter réconfort aux familles.

Si les habitants du bâtiment D ont pu regagner leur lieu d'habitation dès dimanche soir, les 80 personnes des 36 logements non habitables du bâtiment C sont toujours prises en charge et sont suivies individuellement par le service social de la ville.

Elles sont accompagnées dans leur démarche pour faire valoir leurs droits et leur prise en charge par leurs assurances. Cinq ménages avec enfants ont d'ores et déjà été installés à l'hôtel.

**Ce sinistre révèle une fois de plus, une fois de trop, les difficultés d'un certain nombre de copropriétés dans des immeubles vieillissants. Celui de la rue des Postes qui n'est pas un immeuble insalubre, mérite des travaux de mises aux normes, de restructuration et d'embellissement.**

Les travaux consécutifs à l'incendie de 2013 commençaient tout juste après de long mois d'enquête et d'expertise des assurances. Il va falloir recommencer. L'heure est à parer au plus urgent en trouvant des solutions transitoires les moins traumatisantes pour les familles concernées.

Les collectivités devraient être aidées par l'Etat pour disposer de moyens coercitifs aux vues d'obtenir les travaux de sécurisation et de rénovation dans les copropriétés vieillissantes et les immeubles insalubres.

Le logement deviendrait ainsi la priorité nationale revendiquée par de nombreux habitants de la commune. La colère qui s'exprime dans ces moments douloureux est légitime. La pauvreté et la précarité font trop de ravages. Elles se nourrissent aussi du mal-logement de l'habitat indigne.

Aubervilliers est une ville bâtitrice qui grandit. Elle a besoin d'aides spécifiques de l'Etat, à l'exemple de celle du programme de rénovation du centre ville, pour rénover son parc d'immeubles anciens et pouvoir financer les équipements publics indispensables aux habitants.

Pascal Beudet  
Maire d'Aubervilliers  
Conseiller général